L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 29 JANVIER 1876. — 49me Année.

DUFOUR & LIMET.
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 29 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif sur les lieux ci-après désignés, vingt trois mulets qui se trouvent dans les écuries de James Regan, au No 134 rue Baronne.

Par O. Sarpy, shérif de Plaquemines, sur les lieux, deux terrains, une vache et deux veaux sur l'habitation Belleville, à environ 54 milles de la Nlle-Orléans.—Aussi, une propriété sise à environ 57 milles au-dessous de la ville, avec bâtisses et améliorations.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'encan St. Charles, rue St. Charles, agréable cottage au No 115 rue Kerlerec, entre Marais et Bons Enfants.

Par Hoey & O'Connor, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriété de choix portant le No 123 rue St-Philippe.

Par Placide J. Spear, rue Royale, entre les rues Bienville et Conti au magasin de M. Mallard, la continuation de la vente du stock entier du dit magasin.

IMMEUBLES DE VILLE ET BONS.
Belle occasion d'acquisition.

Bons de ville et d'Etat, de levée et autres fonds à l'encan aujourd'hui à midi à la Bourse d'encan St-Charles, annoncés pour être vendus péremptoirement pour compte de succession et autre compte, par C. E. Girardey, encanteur.

La liste se compose

1° Pour le compte de la succession de L. F. Généres

14—7 bons de ville de N-Orléans à 7 pour cent—...$1000 chacun.

2—7 bons de ville de N-Orléans à 7 pour cent—...$1000

25—5 bons de ville de N-Orléans à 7 pour cent—...$1000

10—8 pour cent Bons de levée de l'Etat de la Louisiane, intérêt payable semi-annuellement—...$1000

1000 actions de la compagnie de la Levée de la Lne., préférées—

2 bons des Waterworks de N. O $1000

3 bons consolidés de l'Etat de la Louisiane..$1000

La vente de ces bons commencera à midi et demi précisément.

Les membres de la Bourse voudront bien prendre note de cette vente.

2° Cet excellent emplacement pour affaires, la maison en briques à deux étages et magasin au coin des rues Commerce et Julie.

3° L'élégant cottage en bois, 115 rue Kerlerec, entre les rues St-Claude et Marais.

4° Cette commode maison de bois à deux étages, avec grand lot, rue Felicity 74, entre les rues Annonciation et Chippewa.

5° Le double cottage, rue Live Oak, entre les rues Constantinople et Austerlitz.

6° La jolie maison de bois à deux étages No 374, rue St-Charles, entre les rues Melpomène et Thalie.

7° La maison de bois à deux étages 245 rue Clara, entre les rues Euphrosine et Calliope.

Pour plus amples renseignements voyez les annonces et les plans à la Bourse.

SPECTACLES.

Samedi, 29 janvier 1876

ACADÉMIE.—A midi et le soir, Combinaison Harrigan et Hart.

VARIÉTÉS.—A midi et le soir, Col. Willoughby.

ST-CHARLES.—A midi et le soir Miss Kate Fisher avec son fameux cheval.

Travaux législatifs.

Nous recommandons à la Législature de hâter ses travaux afin qu'on puisse lui adresser le compliment que ses devancières ne méritaient plus depuis dix ans, d'avoir enfin été utile à l'Etat. Elle a tout au plus encore un mois et quelques jours de session. Il faudra que ce temps soit bien employé pour satisfaire à tous les besoins de la situation. Trois bills principaux présentaient de grandes difficultés parce que la politique en formait la base. Deux de ces bills ont déjà été adoptés, l'un sur la répartition représentative, l'autre sur les impressions publiques. Ils ne sont pas parfaits, le dernier surtout ainsi que nous l'avons démontré dans notre dernier numéro. Mais nous reconnaissons qu'avec le levain de radicalisme qui reste et domine au Sénat, il n'y avait peut-être pas moyen de faire mieux. Il faut par conséquent s'en contenter jusqu'à nouvel ordre.

Quant au bill des élections qui a passé à la Chambre, il nous délivrerait du Bureau de retours et nous garantirait jusqu'à un certain point du recensement frauduleux fait en 1875 par les employés radicaux de l'Etat. Si le Sénat l'adopte tel qu'il est ou avec des amendements qui n'en changent pas le caractère, nous nous en contenterons également, faute de mieux.

Plusieurs bills d'intérêt pour la Nlle-Orléans ont été présentés, soit au Sénat soit à la Chambre et plusieurs nous plaisent infiniment. Comme ces bills n'ont rien de politique et que les radicaux du Sénat n'ont aucune raison de s'y opposer, il y a certitude qu'ils seront adoptés. Mais les deux chambres auraient dû, selon nous, commencer par une réforme qui pèserait plus directement sur celles qui leur succèderont immédiatement. Nous voulons parler d'une large réduction de frais représentatifs; ces frais sont tels qu'ils absorbent une bonne partie du budget et l'on ne saurait les écourter trop tôt. L'Exécutif en a donné le conseil dans son message et sans revenir ici sur l'origine de cet Exécutif, nous dirons que le conseil est bon et qu'il faut le suivre d'autant mieux que le sujet dont il est question préoccupe depuis longtemps et universellement l'opinion publique. Cette réduction de frais est une vaste affaire attendu qu'elle doit se combiner avec d'autres économies dans l'administration de l'Etat. Si elle était bien menée, il en résulterait une diminution de trois quarts de 1 o|o dans l'assiette de la taxe.

En joignant à cela la suppression des 3 mills collectés chaque année pour cette gigantesque fraude établie au profit de la compagnie de levée, si le Congrès, ce qui est très probable, se décide à voter le bill des trois millions, nous arriverions à un abaissement tel de la taxe d'Etat que nous n'aurions presque plus rien à désirer sous ce rapport. Alors l'Etat aurait reconquis au moins un de ses éléments de prospérité d'autrefois, le bon marché dans l'administration. Tout honnête représentant doit faire ses efforts pour que ce but soit atteint.

Le même effort de combinaison devrait être fait pour la ville. Beaucoup de bills ont été ou seront présentés dans ce sens, mais ils se croiseront; peut-être même se contrediront-ils les uns les autres. Il nous semble que pour aller plus vite et plus sûrement en besogne, il aurait fallu dès les premiers jours de la session, former un comité réuni de la réforme, comité composé de tant de membres du Sénat et de tant de membres de la Chambre. A ce comité tous les bills de réforme auraient été référés dans un intérêt de combinaison et d'ordre. Les Chambres n'auraient plus eu à juger que des rapports et à voter sans être retenues par la crainte de superfétations ou de confusions législatives. C'eut été là certainement le vrai moyen d'activer la besogne et de la faire bonne.

Il y a sur ce point, ne l'oublions pas, beaucoup d'intérêts en conflits ou qui peuvent différer d'une manière essentielle. Il y a les projets du Conseil de ville, les projets de l'assemblée des propriétaires, les projets de la Chambre, les projets du Sénat: il y a enfin les projets individuels. La réforme pour la ville nous paraît infiniment plus difficile que la réforme pour l'Etat. La réforme pour l'Etat se réduit aujourd'hui à des économies administratives faciles à opérer, la dette de l'Etat étant à peu près réglée. Si les bons de Chattanooga et quelques autres bons frauduleux sont rejetés par le Bureau de liquidation, le capital restant dû ne dépassera guère 12 millions. Nous aurions voulu, certes, que la limite descendit plus bas, mais ce chiffre n'est pas au-dessus des forces de l'Etat, et ce règlement est plus avantageux pour les contribuables de la Louisiane que ne le sera le règlement des dettes de l'Alabama pour les contribuables de cet Etat. Il est certain que la Louisiane avec ses grandes récoltes de coton, de sucre et de riz peut mieux supporter une dette de 12 millions que l'Alabama, avec sa seule récolte de coton, une dette de 10 millions. La Louisiane, avec le fleuve et le port de la Nlle-Orléans, vaut trois fois l'Alabama avec le port de Mobile. Nous croyons donc qu'en ce qui concerne la dette de la Louisiane, nous n'avons plus à nous en occuper autrement que pour surveiller les opérations du Bureau de conversion et le tenir en bride.

Mais nous n'en sommes pas là pour notre dette de ville. C'est là le point difficultueux de la réforme. Le plan proposé par la majorité du conseil de ville a le souverain défaut d'être en conflit avec une législation respectable et respectée pendant 23 ans. Cette législation peut-elle être sacrifiée à la législation frauduleuse du gouvernement radical? Peut on mettre quelques millions dont chaque piastre est représentée par des établissements publics et des améliorations réelles sur le même pied que d'autres millions qui n'ont pas ajouté un cent aux valeurs urbaines de la Nouvelle-Orléans, et qui ont été si mal employés qu'ils n'ont pas même servi à l'entretien ou à la conservation des établissements faits par l'ancienne ville. Cela nous paraîtrait profondément injuste, et la Législature ne peut pas prêter son concours à une fraude pareille. La Législature ne voudra pas être complice de l'agiotage.

D'ailleurs la grande masse des propriétaires qui a tant souffert aux conséquences produites par ces monstruosités financières, s'y oppose d'une manière énergique et résolue. Si quelques uns d'entre eux favorisent le plan de l'Hôtel-de-ville, il est évident qu'ils ont des bons de mauvais aloi et qu'ils veulent tout sauver et bons et propriétés foncières. Ils sont même plus réformateurs que les autres propriétaires, car plus on réformera le chapitre des dépenses courantes, plus ils calculent que la ville aura de fonds pour payer le capital ou les intérêts des titres contestés. Nous sommes d'avis qu'il faut laisser cette affaire aux tribunaux à la juridiction desquels elle appartient réellement et que la Législature de 1876 ne doit pas saper les œuvres de celle de 1852.

Nous recommandons aux Chambres le rappel de deux lois funestes, celle du Homestead qui a empêché les emprunts hypothécaires et a frappé les capitaux de main-morte, et celle d'exemption de saisie qui a empêché le payement des loyers. Pour passer de telles lois, il fallait des législateurs en délire. Elles doivent être supprimées sans débat et sans délai.

Des bills ont été présentés sur la police et les écoles publiques. Ces bills pourront soulever de l'opposition au Sénat; mais il y a un moyen indirect de mettre tout le monde d'accord, c'est de limiter la taxe de la ville à 1 1|4 0|0. Il faut bien admettre qu'une taxe pareille est encore plus lourde que ne l'eut été une taxe de 3 0|0 avant la guerre, car les propriétés, pour ne parler que de celles qui se louent, ne rendent pas le tiers de ce qu'elles rendaient alors. Eh bien, sur le produit de cette taxe de 1 1|4 pour cent, on prélèvera ce qu'il faudra pour subvenir aux dépenses obligatoires d'administration et de police, et le reste sera pour la dette et les écoles publiques.

Cette limite, fort rationnelle en elle-même, contiendra toutes les réformes. Il faudra en faire nécessairement pour ne pas dépasser les ressources du budget, et nécessairement aussi la loi qui régit les écoles devra baisser pavillon devant la loi suprême de limitation de la taxe. L'abaissement de l'intérêt ou la réduction de la dette sera également une affaire forcée.

Nous insistons sur ce point qui est capital et nous le mettons au premier rang des mesures à voter pendant cette session.

En dernier lieu il faut que la Législature nomme un comité spécial chargé de veiller à l'adoption des bills de réformes, pour qu'elles ne restent pas à l'état d'affaires commencées et non-finies. Il ne faut plus, comme cela est arrivé si souvent, qu'un bill passé dans une Chambre soit escamoté dans l'autre ou qu'un bill de contrebande soit enregistré comme ayant été adopté quand il n'en a été question que pour la forme. A cet égard une résolution, formulée dans les termes suivants nous semble indispensable:

Il est résolu que le comité spécial chargé de veiller à l'adoption des bills de réforme, aura le privilége de requérir en tout temps le vote de la Chambre ou du Sénat sur tout bill qui aura été voté par l'une ou par l'autre Chambre, et que cette réquisition aura la priorité en tout état de cause à moins qu'elle ne soit repoussée par les deux tiers du corps délibérant.

MECHANICS AND TRADERS' BANK.—Les directeurs de cette banque, une des plus anciennes et des mieux administrées de la Nouvelle-Orléans, viennent de désigner pour la présidence de cette institution financière un de nos hommes d'affaires les plus estimables, M. H. Gally. Il leur eut été difficile de faire un choix plus heureux. M. Gally appartient à cette partie de l'ancienne population qui n'a jamais su transiger avec l'honneur, et qui conserve précieusement dans son cœur les traditions de la vieille probité louisianaise. Le caissier de la banque est M. Moses Harris dont on connaît la haute compétence.

NOUVEAU SYSTÈME DE PRÉPARATION DU RIZ.—Nous recevons, au sujet d'une invention qui peut avoir une influence favorable pour l'avenir de l'une de nos principales productions agricoles, la communication suivante que nous signalons à l'attention de tous ceux qu'intéressent la culture et le commerce du riz:

Mr. Jouet vient de recevoir de Washington une patente pour une invention destinée à apporter une véritable révolution dans la manière de livrer le riz au marché.

Le système du nettoyage et du dépouillement du riz dont on s'est servi jusqu'à présent présentait de nombreux inconvénients, entre autres la détérioration du grain par la casse et son échauffement par suite de la trop grande friction subie. Ces inconvénients disparaissent complètement dans le mode d'exploitation inventé par Mr. Jouet, comme on peut s'en assurer en s'adressant à lui-même.

Il est inutile de signaler les nombreux et importants avantages de cette invention qui intéresse une grande partie de notre population. M. Jouet se fera un plaisir de donner tous les renseignements nécessaires à ceux qui lui en feront la demande.

Une patente a été accordée à Mr. Jouet, et il se prépare à une mise à exécution immédiate de son projet. On peut examiner sa machine à sa résidence rue Toulouse, No. 72.

LICENCES.—Le collecteur de taxes d'Etat du 1er District annonce aujourd'hui dans ce colonnes qu'il est prêt à délivrer des licences d'Etat pour 1876 et à recevoir toutes taxes pour les années 1875, 1874 et 1873.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Sucrier de la Louisiane*:

Contrairement à ce que l'on avait lieu d'attendre, la température se maintient fort douce, et il devient de plus en plus probable que l'hiver se passera sans gelées assez fortes pour nuire aux souches de cannes, ou même pour suspendre la végétation du plant, dont les bourgeons ont un pied de hauteur, et sont très épais pour la saison. La perspective, pour les habitants sucriers, n'a jamais été meilleure à pareille époque.

Le travail de la terre se poursuit sans interruption, presque tous les champs sont nettoyés, et beaucoup plus de labours sont faits qu'il n'est habituel d'en faire aussi bonne heure. Nombre d'habitants ont une forte partie de leurs cannes plantées, et nous avons su qu'en général, le plant est parfaitement sain. Les habitants cotonniers ont aussi profité de la saison, beaucoup ont nettoyé leurs champs, planté des pommes de terre, etc. En un mot, si les apparences ne nous trompent pas, l'année centenaire marquera comme une des plus prospères pour les agriculteurs et, conséquemment, pour tout notre peuple.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

A la Quatrième Page.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Nous n'avons pas eu de troupe dramatique française régulière depuis trois ans et les débuts d'une compagnie d'artistes qui nous arrivent, précédés d'une réputation bien établie, ne sauraient manquer d'attirer, ce soir à l'Opéra, une foule nombreuse et sympathique.

La comédie de Sardou, *Nos Intimes*, nous fera faire connaissance, ce soir, avec la plus grande partie du personnel de la troupe, MM. Dalbert, Mezières, Veniat, Gennetier, Richez, Jaeger, Gueymard et mesdames Lormiau et Renard.

Nous comptons sur un patronage libéral, de la part du public franco-louisianais, en faveur de la compagnie qui doit tenir l'Opéra ouvert jusqu'au Carême.

SYLVESTER LARNED INSTITUTE.—Nous avons eu le plaisir d'assister hier à une charmante soirée donnée par les élèves de cette institution. Le programme comprenait un morceau de Zaïre qui a été bien récité par Mlle F. Huberwald, un dialogue français *La tante Marianne* qui a eu un grand succès et divers morceaux de chant et de piano.

Nous avons entendu deux élèves de madame Cambier, Mlle N. West, dans la romance de "Waiting," et Mlle Sugden dans la valse du second acte de *La Fille de Mme Angot*. Ces deux morceaux ont été chantés avec goût et justesse et nous y avons reconnu l'excellente méthode et le cachet de cet habile et consciencieux professeur. Mlle Ada Greene a chanté le Cantique de Noël et son professeur, M. Van Hufflen, a chanté deux morceaux avec le talent et l'expression que chacun lui connait.

Parmi les morceaux de piano qui ont été tous exécutés d'une façon satisfaisante, nous citerons plus particulièrement le duo de *Faust*, par Mme Herr et Mlle A. Le Sassier, et les deux quatuors. Le quatuor de *Rigoletto*, par Mme Herr, Mlle Herr, et Mlles Josie Cook et Carrie Hanson, a été très brillamment rendu. Mme Herr est depuis longtemps connue comme l'une de nos meilleures pianistes et sa fille est une exécutante de beaucoup de mérite et appelée à un succès certain dans la carrière de l'enseignement qu'elle a déjà embrassée depuis ses premiers succès artistiques.

ENCAN CHEZ MALLARD.—C'est hier qu'a commencé chez M. P. Mallard, No 55 rue Royale, la vente à l'encan de son magnifique stock de meubles, de tableaux, statuettes, vases de Sèvres, ornements de cheminée, plaqué, verrerie, bronzes, candélabres, objets d'art, etc., etc. Tout le riche contenu du magasin doit être vendu sans réserve aucune. Les enchères se continueront aujourd'hui, samedi. On commencera très exactement à 10 heures et demie.

POUR LAFOURCHE.—Le beau et rapide steamer St.-John, qui fera désormais le service du Bayou Lafourche, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les samedis à 5 heures du soir et tous les mercredis à midi. Il sera de retour tous les lundis et vendredis. Le St.-John est commandé par l'habile capitaine F. Bergeron, assisté de J. C. Bergeron, commis. Il mérite donc toute confiance et nous présumons que sa campagne sera lucrative. Pour fret ou passage, s'adresser à E. C. Melançon, 30 rue Conti.

MAISON HENRY CASSIDY.—On verra par un avis inséré dans nos colonnes que la société Cassidy & Miller ayant été dissoute, M. Henry Cassidy continue pour son compte dans l'ancien local, rue du Camp, No 95, le commerce de voiles, et l'agence de "Cotton Duck". Une expérience de 40 années dans ce genre d'affaires recommande M. Cassidy à la confiance de ses anciens clients et du public.

Varieties House.—Si nos renseignements sont exacts, nous assisterons lundi prochain à la réouverture du magnifique établissement connu sous le nom de VARIETIES HOUSE, situé au coin Dauphine et Canal. Ce beau salon de rafraîchissement vient de passer entre les mains d'un homme très populaire dans sa spécialité. Il y sera servi tous les jours un lunch exquis. Les vins et liqueurs de qualité supérieure ne laisseront rien à désirer. Nous félicitons les habitants du quartier sur l'acquisition qu'ils auront faite du prince des préparateurs de rafraîchissements: nous avons nommé Fred que tout le monde connait et qui s'est, depuis longtemps, acquis une légitime renommée dans son art. Il sera le grand prêtre du Varieties House.

Les ouvriers et les habitants du Creuzot viennent de prendre l'initiative de l'érection d'un monument à la mémoire de M. Schneider. Les listes de souscriptions sont couvertes déjà de plus de 25,000 signatures.

Tous les ouvriers des succursales de l'établissement, Montchavin, Perreuil, Mazenay, Decize, Châlon, Allerard, Montaud, ont rivalisé de générosité avec leurs camarades du Creuzot.

Des personnes étrangères au pays ayant manifesté le désir de prendre part à la souscription, les ouvriers ont déclaré qu'ils voulaient se réserver le soin de perpétuer la mémoire de leur bienfaiteur.

Le choix de l'artiste et l'emplacement du monument ne sont pas encore arrêtés; mais l'importance des sommes recueillies permettra d'élever au fondateur du Creuzot un monument digne de lui et de son œuvre.

Le duc de Galliera, qui vient de donner à la ville de Gênes une somme de vingt millions pour la réfection de son port, a été, mercredi dernier, à son retour de Rome, l'objet d'une ovation populaire des plus enthousiastes.

Toutes les rues et le port de Gênes étaient illuminés. Sur la colline qui domine la gare, l'on avait placé une batterie qui a tiré, pendant toute la soirée, des salves d'artillerie.

A son arrivée, le duc a été reçu par les membres du conseil communal, qui se tenaient entre deux haies de gardes municipaux portant des torches.

Au milieu de la rue de l'Aquasola, la foule a dételé les chevaux et traîné la voiture jusqu'au palais. Trois corps de musique stationnaient sur la place De Ferrari. Ils se mirent à jouer à l'arrière du cortége, mais le public leur imposa silence.

Le duc se montra à une fenêtre du rez-de-chaussée et remercia le public en ces termes:

"Je suis ému, Génois, de cet accueil qui dépasse de beaucoup mes mérites et mes aspirations. Je remercie de tout mon cœur mes bons concitoyens. Je regrette de n'avoir pas l'éloquence de Démosthènes pour témoigner ma reconnaissance, mais je vous assure que cette manifestation publique sera la plus belle gloire de mon nom et de ma famille. Je vous remercie de nouveau, Génois, de ce que vous avez fait pour moi."

Le duc dut se présenter de nouveau à la fenêtre après ces mots, qui provoquèrent les plus chaleureuses acclamations.

—Les journaux de Milan nous apportent la nouvelle de la mort du prince Pompeo Belgiojoso.

Le prince Pompeo fut l'ami de presque tous les maîtres italiens, ses contemporains: Bellini, Donizetti, Pacini, Rossini. Il avait une superbe voix de basse et se faisait entendre souvent en public, dans des concerts de bienfaisance. C'est pour lui que Rossini écrivit la partie basse de *Stabat*. Le prince Pompeo Belgiojoso était parent de la célèbre princesse Christine Belgiojoso.

—Dimanche soir, à onze heures, une rixe des plus violentes a éclaté à Toulouse, rue du Rempart-Saint-Etienne, entre des ouvriers charpentiers de différents compagnonnages, tels que: *dévorants, chiens, renards* et *loups*. Après les injures, on en est venu aux mains. Les combattants se sont divisés en deux groupes, et des pierres ont été lancées de part et d'autre.

Le propriétaire du café Grillières étant sorti pour se rendre compte de ce qui se passait, a été atteint à la joue d'un coup de pierre qui l'a blessé grièvement. Deux carreaux de la devanture de son établissement ont été brisés. Cinq ou six ouvriers charpentiers ont reçu dans la bagarre de graves blessures.

—A l'occasion du jour de l'an, le colonel d'un régiment d'infanterie caserné à Paris a invité à dîner son général de brigade. Voulant fêter dignement la présence de son chef à sa table, il acheta des vins rares et entr'autres une bouteille de lacryma-christi, qu'il mit dans les mains de l'ordonnance qui lui sert de maître d'hôtel en lui faisant épeler les deux mots latins à plusieurs reprises.

—Oh! mon colonel, je me rappellerai bien, dit le fantassin.

Mais voilà qu'au moment d'offrir le breuvage, le troupier ne se rappelle que le premier mot de son nom,... il cherche... puis, tout à coup, il se frappe le front; il se souvient que le second est un juron et, approchant solennellement le flacon du verre de l'invité, il s'écrie:

—Du lacryma-sapristotte, mon général

Législature de la Louisiane.

Vendredi, 28 janvier 1876.

SÉNAT.

Le lieutenant-gouverneur *de facto* Antoine prend son siége à midi. Vingt membres répondent à l'appel.

Le comité des impressions fait un rapport défavorable sur le bill de la dernière session relativement aux impressions publiques.

Mr. Kelly donne avis qu'il présentera un bill qui rappelle l'acte No. 20 de 1868.

Mr. Robinson présente une résolution conjointe nommant un comité qui devra instituer une enquête au sujet des moyens à l'aide desquels J. R. West a été élu sénateur des Etats-Unis. Déposée sur le bureau.

Mr. Weber présente une résolution nommant un comité de trois membres qui devront s'assurer si un employé quelconque du Sénat partage son salaire avec un officier, son supérieur, afin de ne pas perdre sa place.

Le même membre présente une résolution nommant un comité de cinq membres qui seront chargés de rechercher les causes des troubles dans les paroisses Est Feliciana et Ste-Hélène.

La résolution est amendée: elle déclare que le comité siégera à la Nlle-Orléans.

Le Sénat, après une longue discussion, l'adopte par un vote de 34 contre 1. Mr Green vote seul dans la négative.

Un acte rappelant un acte relatif aux annonces judiciaires est référé au comité judiciaire.

Un autre qui autorise le conseil de la ville de Shreveport à prélever une taxe de police est référé au comité.

Le bill d'élection de la Chambre est lu deux fois et référé au comité.

Le bill de la Chambre relativement à l'impression des ordonnances de la Nlle-Orléans est référé au comité.

M. White présente un acte décrétant l'inspection du foin à la Nlle-Orléans est référé au comité.

M. Robinson présente un bill qui fixe les salaires des greffiers des cours de district des paroisses de l'Etat, excepté de la paroisse d'Orléans. Référé au comité.

Le Sénat décide qu'il siégera aujourd'hui, samedi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

L'appel nominal se fait à midi dix minutes. Quatre-vingt-dix-sept membres sont présents.

Grace à un nouveau réglement proposé hier par M. Booth, les délibérations procèdent avec beaucoup plus d'ordre, et il n'y a pas de temps perdu. Le réglement dont il s'agit porte qu'il y aura deux appels nominaux; qu'au premier appel, chaque membre dont le nom est appelé, présentera tel mémoire ou telle résolution dont il voudra saisir la Chambre; qu'au second appel, les bills seront présentés dans le même ordre. De cette manière, on ne verra plus plusieurs membres se lever à la fois et solliciter l'attention du Speaker. Il n'y aura plus de confusion ni de bruit.

M. Burkhardt présente une résolution portant qu'il sera nommé un comité pour examiner les affaires de la compagnie des hangars à sucre de la Nlle-Orléans. Référé au comité des corporations.

M. Young annonce qu'il présentera demain une résolution pour approuver la conduite du juge Trimble, du onzième district judiciaire.

Un grand nombre de bills sont présentés et référés à des comités divers.

Nous citerons ceux qui suivent:

1° Bill de M. Bowers pour donner à l'avocat de district de la Nlle-Orléans un traitement de $5,000 par an, au lieu de lui laisser prélever des honoraires.

2° Bill de M. Bowers pour légaliser le système des bons à primes du Conseil de ville de la Nlle-Orléans, et tout ce qu'a fait jusqu'à ce moment le dit Conseil de ville relativement à ces bons à prime.

La résolution conjointe, votée par le Sénat, dont l'objet est d'inviter l'empereur du Brésil à commencer par la Louisiane sa tournée aux Etats-Unis, donne lieu à un échange de discours. M. Hahn plaisante comme de coutume; M. Hammond lui succède, mais l'éloignement ne nous permet pas de saisir ses paroles; M. Booth se prononce en faveur de la résolution. Il lui semble utile d'inviter Dom Pedro à visiter la Louisiane, à cause des relations commerciales que nous serions si heureux de nouer avec son empire.

La résolution, mise aux voix, est rejetée par 44 non contre 35 oui.

La Chambre s'occupe de la résolution du Sénat invitant la délégation congressionnelle de la Louisiane à s'adresser à la Commission nationale des pêcheries pour introduire dans les cours d'eau de l'Etat de nouvelles espèces de poissons.

M. Hahn, qui ne demande qu'à rire, propose de référer la résolution au comité judiciaire, et fait un discours drôlatique sur les gros et les petits poissons.

M. Young, lui, parle fort sérieusement. Il y aurait pour nous un très grand avantage à peupler nos rivières d'espèces nouvelles de poissons, comme on l'a fait au Nord avec tant de succès. Du poisson qui se vendait autrefois 40 cts la livre au Connecticut s'y débite aujourd'hui à raison de 1 ct., parce qu'il abonde dans les rivières où il était jadis extrêmement rare. Il en sera de même ici.

La résolution est adoptée.

Le bill pour exempter de toute responsabilité personnelle les contribuables qui n'auront pas payé la taxe de desséchement de la Nlle-Orléans, est pris en considération. M. Young dit qu'il y a des cas où la propriété, si on la vendait, ne suffirait pas à payer la taxe en question. Les propriétaires consentent à livrer leurs propriétés pour la taxe, mais ils ne voudraient pas que leur responsabilité personnelle s'étendît au-delà. Le bill passe.

Le bill pour suspendre jusqu'en 1878 la perception de la taxe de desséchement à la Nlle-Orléans, passe également.

Le bill de M. Estilette défendant aux jurys de police d'imposer des taxes de paroisse qui dépasseraient les trois quarts des taxes d'Etat, est pris en considération. M. Estilette descend du fauteuil et soutient avec beaucoup d'énergie son projet de loi. Les habitants des paroisses rurales sont accablés d'impôts: le fardeau les écrase. Il faut y mettre bon ordre.

M. Matthews dit que le caractère du bill est trop général. Il y a des paroisses où les habitants ont besoin de ponts et d'autres améliorations: pour les obtenir ils n'hésiteraient pas à s'imposer une taxe. Il suffit que la taxe de paroisse n'excède pas la taxe d'Etat.

M. Sartain prend la parole en faveur du bill.

M. Billieu croit que l'on ne pourra porter remède au mal qu'en abrogeant les lois qui soumettent les paroisses à certaines taxes dont chacune a un but spécial. Le bill de M. Estilette ne corrigera pas les abus, si l'on ne commence par abolir les lois qui sont la cause véritable du désordre financier où sont plongées les paroisses rurales.

Mr. Meredith attribue la misère des paroisses au pouvoir arbitraire qu'ont les jurys de police d'imposer toutes les taxes qu'il leur plaît. Il se prononce pour le bill.

Mr. Walker propose un autre projet de loi à la place de celui de Mr. Estilette et demande que les deux bills soient référés au comité judiciaire. La motion est adoptée.

La Chambre s'ajourne.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, — littéraires, politiques et autres, — qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

TEMPÉRATURE.—28 janvier 1876.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	67	19
12 M.	72	22
3 M.	72	22
6 P. M.	70	21

—56—

Souffrance inutile.—Beaucoup de gens, faibles de constitution, avec des tendances bilieuses et dyspeptiques, souffrent sans nécessité toute leur vie. Leur existence est communément plus courte que celle des autres qui sont plus sains mais tant qu'ils vivent il arrive ordinairement qu'ils se dosent eux-mêmes ou qu'ils sont dosés outre mesure sans y trouver de l'avantage. Si on pouvait les engager à faire usage des "Hostetter's Stomach Bitters" pendant un temps, le retour de leurs forces, la restauration des organes digestifs et la disparition des symptômes bilieux, leur feraient saisir promptement la différence qu'il y a entre un remède qui détruit les causes et un autre remède qui affecte les symptômes seulement. Non seulement les Bitters sont un spécifique pour les peines qui attaquent l'estomac, le foie ou le canal intestinal, mais ils sont encore, par suite de leur influence vivifiante et restaurative sur le système entier, un admirable moyen de le protéger contre les influences atmosphériques qui engendrent les maux d'infection.

Banque Mechanics and Traders.—Nlle-Orléans, 27 janvier 1876.—Le 17 du courant, à une élection de directeurs, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante:

Aug. Bohn, H. Gally,
Thos. Langridge, O. M. Soria,
Thos. A. Adams, F. Van Benthuysen,
J. A. Blaffer, Rich'd Milliken,
A. Lehmann.

Et, à une réunion des directeurs, Mr H. GALLY a été élu président, à l'unanimité.
MOSES HARRIS, Caissier.
23 janv—1 sem.

Décédé, hier 28 janvier 1876, à 4 heures de l'après-midi, JOHN GEORGE MONROSE, à l'âge de 38 ans. Ses amis et ceux de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu, AUJOURD'HUI, samedi, 29 janvier, à quatre heures et demie de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 33 de la rue de la Paix, entre les rues Royale et Bourbon.

Les journaux de New York sont priés de reproduire cette annonce.

Décédé, le 28 janvier, à 2 1|2 heures du matin, à l'âge de soixante-trois ans, VINCENT BENEDITO, natif de Valencia (Espagne).

Les amis et connaissances des familles Benédito, Marrero, ainsi que de ses fils Léon et Vincent Benédito, ses gendres Zarza et F. Bertrand, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu samedi, 29 janvier, à 4 heures de l'après-midi.

Le convoi partira de la résidence de son gendre, No 83 rue Ste. Anne.

NÉCROLOGE.

Décédé, le 28 janvier, après une douloureuse maladie, VINCENT BENEDITO, âgé de 63 ans.

C'est toujours avec le cœur serré qu'on insère ces quelques lignes, surtout quand on annonce la mort d'un brave et honnête homme.

O.; il fut toujours un ami dévoué et sincère, bon époux et le meilleur des pères.

Aussi, s'il y a une consolation qui reste à la famille affligée, c'est de savoir que ses derniers moments se sont passés au milieu de ses enfants qu'il avait tant chéris et qui lui ont prodigué les plus tendres soins.

Nous sympathisons avec eux: ils pleurent un père, un époux. Nous perdons un ami, mais avec eux aussi conservons l'espoir de le rencontrer dans un monde meilleur...... B. A.

Procurez-vous sans retard, UN EXEMPLAIRE DU Directory de la Ville, de SOARD, pour 1876.
Chaque exemplaire est accompagné d'une carte de la ville et d'un guide. Le prix est de $6. En vente chez les éditeurs et les principaux marchands de fournitures de bureaux.
L. SOARDS & CO., éditeurs, Au No 5 du Commercial Place.
29 janv—6tPP

N. O. BUTCHERS HIDE & TALLOW CO.
Les actionnaires de cette compagnie sont priés de se réunir au bureau de la Compagnie, No 103 rue South Peters,
DIMANCHE, 30 JANVIER 1876,
à 2 heures P. M. pour affaires importantes.
La plus grande ponctualité est requise.
ANDRE MAILHES, Secrétaire.
28 jan—3t

Avis.
Bureau du percepteur des taxes d'Etat, Premier District,
No 169 de la rue Gravier, au premier.
Nlle-Orléans, 28 janvier 1876.
AVIS est donné aux contribuables du Premier District de la Nlle Orléans que je suis prêt à émettre des licences d'Etat pour l'année 1876 et de recevoir toutes les taxes des années 1875, 1874 et 1873.
Mon bureau sera ouvert de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
N. C. FOLGER, Percepteur des taxes d'Etat, Premier District.
29 janv—1m

En débarquement du navire italien AURORA, de Cette et Marseille.
100 barriques vin de BANDOL, corsé,
103 " " CETTE,
103 " " ROUSSILLON,
14 quarts PORTO différentes marques.
132 " SHERRY F. VALLETTE.
500 paniers HUILE D'OLIVE JAMES PLAGNIOL.
250 " HUILE D'OLIVE A. PUGET.
250 caisses SAVON de CASTILLE.
200 " VERMOUTH NOILLY PRAT & Co.
200 " PICARD.
200 " MEICHELBERG.
40 boucauts AMANDES de TARRAGONA, PROVENCE et LANGUEDOC. NOIX de GRENOBLE.
600 paniers OIGNONS.
A vendre par
U. Marinoni, 69 Vieille-Levée.
29 janv—6t

Les consignataires par le navire italien AURORA, capt. Adorno, venant de Cette et Marseille, sont priés de faire leurs entrées en douane et de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la levée au PICAYUNE TIER, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la levée.
U. MARINONI, 69 Old Levee.

Ni le consignataire, ni le capitaine du navire italien AURORA, venant de Cette et Marseille, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit navire.
U. MARINONI, 69 Old Levee.
29 janv—3t

Avis d'Henry Cassidy.—La société de CASSIDY & MILLER Voiliers et Agents de toile à voile en coton (cotton Duck) a été dissoute, mais le soussigné continue le même genre d'affaires au même ancien local No 95 RUE DU CAMP, près Poydras.
Les agences pour le Cotton Duck que venaient dernièrement Cassidy & Miller ont été conférées à lui seul. Une expérience de plus de quarante années dans ce genre d'affaires et une parfaite connaissance de toutes les branches de ce commerce. Il réclame respectueusement le patronage de ses anciens amis, et du public en général, et spécialement la continuation du patronage accordé à la maison Cassidy et Miller.
HENRY CASSIDY, 95, rue du Camp.
29 jan—6 f.

Comité central démocrate conservateur de l'Etat.—Ce comité se réunira le JEUDI, 10 février, à sept heures du soir dans la salle P de l'Hôtel St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.
J. C. MONCURE, Président de la convention des démocrates conservateurs de l'Etat. 27 jan—

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs du Southern Syrup, Cordial and Liquor Manufactory, M. JEAN CAZEBONNE a été élu président, à l'unanimité, pour remplir la vacance occasionnée par la démission de M. P. Pons.
JOSÉ BARNES, Secrétaire.
N. O., 24 janvier 1876. 25 janv—1m

Le Docteur Ferrière
ENTREPREND, avec succès, la guérison de toutes les maladies chroniques. 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Consultations: de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 20 nov—1an.

Dissolution de société.
LA société qui existait entre MM. CASSIDY et MILLER a été dissoute, d'un commun accord, le 25 janvier 1876.
H. CASSIDY, J. C. MILLER.
28 janv—6t

LE soussigné, de l'ancienne maison Cassidy & Miller, continuera la manufacture de voiles et le commerce de Duck coton,
Au No 107 de la rue Poydras, Entre les rues Magasin et Camp.
28 janv—6t J. C. MILLER.

DITES-LEUR.
DITES à vos amis que Fernandez & Villa ont un stock de cigares qui ne peut être égalé.

Réouverture de la salle de billards des Variétés.
CETTE salle sera ouverte JEUDI SOIR, 27 courant, à 7 heures du soir. Elle contient huit tables de billard de la fabrique de H. W. Collender, genre Bevel, et tout y est disposé pour l'agrément des clients. Le soussigné invite ses amis et les amateurs du jeu de billard à assister à l'ouverture.
LOUIS ABRAMS, Propriétaire.
N. B.—Prix du billard: le jour 50 cents l'heure, le soir 60 cents. 26 janv—4t

M. Maurice Barnett,
No 34, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville.
A l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il se chargera de Prêts sur hypothèque, Achat et Vente de Propriétés, Locations, Collections, &c.
Le Paiement des Taxes arriérées et autres sera l'objet d'une attention toute particulière et au taux le plus libéral. 25 janv—1 mois.

FAITES EN L'ESSAI.
FERNANDEZ & VILLA vendent des cigares dits Legal Tenders et Comme il faut. Faites en l'essai et vous les aimerez. 5 déc—

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
ELKIN & CO.,
168......RUE DU CANAL......168
RECOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de
TAPIS VELOURS ET BRUXELLES, TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN, TOILES CIREES, NATTES COCO ET ROTIN, STORES ET CORNICHES, ETOFFES A RIDEAUX — TERRYS, REP BROCHE.
A un bon marché extrême, au comptant. 15oct—6m

CIGARES, CIGARES.
TOUS les magasins de cigares de première classe, vendent les cigares Legal Tenders et Comme il faut de Fernandez & Villa. 5 déc—

Dr. ALFRED MERCIER,
CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 230 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence: 181 rue du Camp, encoignure Julia. 2 avril—

ADOLPH MARKS. GUSTAVE MARKS. L. S. CAIN.
MARKS BROS & CO.,
IMPORTATEURS —ET— Marchands Commissionnaires —DE— MARCHANDISES SÈCHES ETRANGÈRES, VINS, LIQUEURS, GROCERIES, &C., &C., &C.
Au No. 41 de la rue des Magasins, (Au premier.)
Ont reçu par les derniers arrivages de Bordeaux, de Marseille et d'autres ports étrangers et offrent, aux plus bas prix du marché, — en Douane et en dehors de la Douane, — les marchandises suivantes:
500 caisses Sardines à l'huile,
250 boites Absynthe "E. Pernod,"
250 boites Vinaigre "J. Cessat,"
100 barils do do
120 boites Vinaigre "Jonneau Fils,"
330 1|2 pipes Cognac, O. Dupuy & Co., Martell & Co., J. Robin & Co.
150 caisses Cognac, O. Dupuy & Co, Gautier Père, J. Hennessey & Co., J. Robin & Co.
100 paniers Champagne, Carte Blanche et Noire, T. Roederer & Co.
150 caisses do do J. Mumm & Co.
200 boites Kirsch, Dubied Père et Fils,
40 do Peppermint,
300 do Vermicelli,
250 do Macaroni,
500 do Vermouth, Noilly Prats & Co.
300 do do Meckelemburg,
10 caisses Saucissons de Lyon,
400 paniers Huile Douce, grandes et demi bouteilles, J. Plagniol,
500 paniers do do Possel Fils,
200 caisses do Salade do
60 barriques Burgundy Port,
50 barils Vin de Malaga,
60 paniers Bouteilles à vins,
60 colis Paille à bouteilles,
240 barriques Vin Rouge, St-Emilion,
240 do do Margaux Medoc,
200 1|2 do Vin Blanc Graves,
100 caisses Fruits assortis, au jus et à l'eau-de-vie,
120 boites do Capres,
500 caisses Vin Rouge, Grand Vin Médoc,
500 do do Domaine du Fon,
500 do do Domaine de la Tour,
250 do do St-Emilion, 1868,
100 do Vin Blanc, Graves,
15 boucauts Prunes Sèches,
100 boites Olives,
50 do Anchois désossés,
50 do Moutarde,
50,000 Bouchons assortis,
60,000 Capsules pour bouteilles.
30 caisses Pruneaux en bocaux de grosseurs assorties,
30 boites Vins d'Italie du Vésuve, Lacrima Christi, Falerne, rouge et blanc, Capri, rouge et blanc, Malvasia, Greco, Muscato, Marsala,
150 boites Macaroni d'Italie, Jus de Cerises,
300 caisses Liqueurs françaises assorties, de E. Lafaurie Fils, comprenant Curaçao, Marasquino, Cacao, Vanille, Pousse Café, Chartreuse, &c., &c.
250 caisses Cognac, Jules Bellois & Co — Seuls agents pour la Louisiane, le Texas et le Mexique.
100 do do Clocha, 1858 do
20 do do en carafons do
300 do do cheval noir, do
50 1|2 pipes Cognac 1789 do
Nous avons en magasin et recevons, par chaque arrivage d'Europe, un grand stock de Marchandises Sèches étrangères, choisies et de saison, des "Notions" et des articles de fantaisie de toute espèce, pour le commerce de la ville et celui de la campagne.
Nous avons aussi — en Douane — un choix de toute espèce de Marchandises sèches étrangères et d'articles de fantaisie qui conviendraient aux marchés du Mexique et des Antilles.
Nous les vendrons à bon marché et à des conditions raisonnables.
MARKS BROS & CO., Au No 41 de la rue des Magasins.
13 jan—1m Au premier.

FANCY GROCERIES, Thés, Cafés, Chocolats.
LE soussigné annonce au public qu'à part de son bel assortiment de FANCY GROCERIES, VINS & LIQUEURS, on trouvera un choix de Cafés, Chocolats et Thés (noir et vert à 50 et 60 cts la livre, 1ère qualité),
Les CAFES sont grillés et moulus frais tous les jours.
Les marchandises sont délivrées à domicile.
A. N. TOURNÉ, 19, rue Royale.
22 janv—6t

CIGARES. CIGARES.
ENFIN, il a été fait une découverte qui réjouira les fumeurs. Allez chez Fernandez & Villa et faites-y l'essai d'un Pony. 5 déc—

LE MEILLEUR DES ENGRAIS DU SUD.
ENGRAIS DE STERN
SUPER PHOSPHATE D'OS ET OS PURS PULVÉRISÉS.
—o—
POUR FAIRE DE BELLES RECOLTES EMPLOYEZ LE STERN'S RAW BONE SUPER PHOSPHATE
En offrant aux planteurs ces engrais bien connus et que fabrique le STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY (manufacture d'engrais et de produits chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement votre patronage.
Le SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont précieux pour l'agriculture, sont supérieurs, sous le rapport de l'économie et de l'efficacité, à tous les agents qui servent à enrichir le sol. Nous référons les acheteurs aux nombreux consommateurs du Sud; ils en ont fait l'essai et les ont reconnu, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.
Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les concurrents.
Le Dr Joseph Albrecht, dont la réputation de chimiste est bien établie, dirige la fabrication; il ne néglige rien pour faire un Super Phosphate qui rend au sol la nourriture minérale que la culture lui enlève.
C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous désirons seulement qu'on l'essaie puis qu'on le compare avec les nombreuses imitations inutiles qui se débitent ailleurs sous les noms d'engrais, de guano, &c.
Voici nos prix sur la base du comptant ou de billets acceptés en ville à satisfaction:
Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres.....$65
Os purs moulus fins, par tonneau de 2000 livres.....$45
Dans des sacs de 200 livres, net.
Nous faisons un escompte de dix pour cent aux personnes qui en achètent de grandes quantités aux prix ci-dessus.
Nos facilités pour la fabrication du
NOIR ANIMAL, DES ACIDES SULFURIQUE, NITRIQUE ET MURIATIQUE SONT INCOMPARABLES.
Nous le signalons à l'attention des acheteurs.
LA FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.
L'ENTREPOT est dans la rue des Champs-Elysées, en face de la gare du chemin de fer Pontchartrain.
Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux,
No 14 de la rue de l'Union.
C. M. SORIA, Président.
PAUL ROBELOT, Secrétaire et Trésorier.
J. J. MEYER, Agent Général.
22 janv—4m

C'EST POSITIF.
L'ELITE de la population de la ville du Croissant, fume les célèbres Legal Tenders de Fernandez & Villa. 5 déc—

AVIS IMPORTANT
Aux Marchands et aux hommes d'affaires.
Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux,
Si vous vous proposez de changer votre raison sociale,
Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement,
Si vous voulez un travail propre et bien fait,
Si vous tenez au bon marché,
FOR PRINTING AT THE EUREKA OFFICE 23 NATCHEZ STREET
J'ai un assortiment complet de caractères neufs et de presses de tout genre. Etant imprimeur de profession et remplissant vos ordres depuis douze ans, je sais que vous serez parfaitement satisfaits.
A. M. MILLER, Propriétaire.
27 jan—3m

AVIS.
A NOS CLIENTS ET AU PUBLIC.
162 rue du Canal, Janvier, 1876.
Nous appelons respectueusement votre attention à notre vente d'écoulement annuelle de MARCHANDISES D'HIVER que nous offrons maintenant, à des prix énormément réduits. Toutes les marchandises d'hiver doivent être vendues sans égard aux prix coûtants comme nous désirons opérer un écoulement complet par le 1er Février.
En conséquence, nous désirons vous informer que depuis le 1er de cette année nous ne débitons nos marchandises à personne. Pour toutes les marchandises que nous vendons nous exigeons un paiement comptant au magasin ou en délivrant les marchandises, ou bien encore nous acceptons des billets payables à vue aux bureaux. A cette règle, il n'y a positivement pas d'exception.
Beaucoup de nos anciens clients auxquels nous débitions les marchandises, peuvent trouver cela désagréable; mais après mûre réflexion, nous avons adopté ce système de conduire nos affaires et sommes certains qu'en agissant ainsi, nous fournissons un moyen d'économie à tous ceux désireux d'acheter pour du comptant. Vous remerciant des faveurs à nous accordées, nous demeurons
Respectueusement,
23 jan—6t. M. L. BYRNE & CO.

HYGIENE.
APRES le déjeuner, fumer un cigare Pony de Fernandez & Villa. 5 déc—

Société Culinaire philantropique de la Nouvelle-Orléans.
AVIS: Des propositions cachetées seront reçues au No 127 rue des Remparts, jusqu'au 1er février 1876 pour la location de la barre, du vestiaire, et du privilége de la vente des vins du Restaurant, pour le GRAND BAL COMPLIMENTAIRE donné par la SOCIETE CULINAIRE le 12 février à la salle de l'Exposition.
Les offres devront être faites pour chaque objet séparément.
Le Secrétaire E. B. CHAZOT. 20 jan—11t

Riz de la Caroline pour plant.
QUELQUES centaines de barils de RIZ blanc de seconde année pour plant. Ce riz n'a presque pas de rouge—moins d'un pour cent, garanti—et se vend en lots au gré des acheteurs. Il passe bien dans le moulin, trouve aisément des acheteurs et rapporte un bon prix. S'adresser à
GEO. CAMMACK, Au No 61 de North Peters street, Moulin à riz de Thompson. 21 janv—1m

UN FAIT ETABLI.
TOUT le monde fume les cigares de Fernandez & Villa, dits Ponies de choix et Comme il faut. 5 déc—

ELITE CLUB ROOM,
40......Rue St-Louis......40
Entre Chartres et Passage de la Bourse.
Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.
BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.
19 déc—1an

Avis.
UN bon agent cotonnier, établi en Alsace depuis plus de seize ans, demande la représentation d'une maison de premier ordre.
S'adresser au bureau du journal. 29 déc—1m

CADEAUX DE FETE.
MESDAMES, si vous voulez faire un présent élégant à vos amis, achetez leur chez Fernandez & Villa, coin Royale et Douane, une boîte de cigares, dits: Comme il faut. 5 déc—

C. E. Girardey,
CALENDRIER DES VENTES, A L'ENCAN DE PROPRIETES FONCIERES, ACTIONS, &c.,
Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.
Samedi, 29 janvier—Du consentement des parties, pour payer une hypothèque, le grand terrain et la belle maison en bois et à étage, No 74 de la rue Félicité, entre les rues Chippewa et Annonciation.
Cet excellent emplacement de commerce—le magasin et maison en briques et à étages, formant l'angle N. E. des rues Julie et Commerce.
L'agréable cottage en bois, No 115 de la rue Kerlerec, entre les rues St. Claude et Marais.
Le grand terrain et le cottage double, en bois, dans la rue Live Oak, entre les rues Constantinople et Austerlitz.
La maison en bois et à étage, No 374 de la rue St-Charles, entre les rues Thalie et Melpomène.
La maison en bois et à étages, No 245 de la rue Clara, entre les rues Euphrosine et Calliope.
Pour compte de la succession de L. F. Généres:
14 Bons 7 o|o de la ville de la Nouvelle-Orléans, lettre N, dus en 1895, de $1000 chaque.
2 Bons 7 o|o de la ville de la Nouvelle-Orléans, lettre G, de $1000 chaque.
25 Bons des Water-Works de la ville de la Nouvelle-Orléans de $1000 chaque.
10 Bons 8 o|o de la Compagnie des Levées de l'Etat de la Louisiane, de $1000 chaque, dus en 1891, l'intérêt payable en mai et novembre de chaque année.
1000 actions de la Compagnie des Levées de la Louisiane, d'après les certificats Nos 278 et 279 des actions préférées de la dite Compagnie.
2 Bons des Water-Works de la ville de la Nouvelle-Orléans de $1000 chaque.
3 Bons consolidés de l'Etat de la Louisiane de $1000 chaque.
Samedi, 5 février—Pour la succession de feu Cornelius McCormick—la grande propriété qui forme l'encoignure N. O. des rues Constance et Melpomène.
Le grand magasin et maison formant l'angle S. E. des rues Carondelet et Girod.
Le cottage en bois formant le coin S. E. des rues Rousseau et Adèle. La maison en bois No 310 de la rue Conti entre les rues Roman et Derbigny.
Samedi, 12 février—Les deux magasins et maison en briques et à étage, Nos 341 et 343 de la rue Vieille Levée, près la rue Esplanade et le marché français.
La maison en briques et à étage No 127 de la rue du Quartier, entre les rues Bourgogne et Dauphine.
Un cottage double vis-à-vis de la place Washington, No 60 de la rue des Français.
La maison basse en bois, Nos 124 et 126 de la rue Ste-Anne, entre les rues Dauphine et Bourgogne.
Cinq beaux terrains pour bâtir dans la rue du Canal, entre les rues Dorgenois et Rocheblave. Quatre terrains dans la rue du Canal, entre les rues Dorgenois et Broad, Cinq terrains dans la rue Conti, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.
Samedi, 19 février—Pour la succession de feu John T. Beckmann, la propriété bien connue sous le nom de "George's Coffee House", à l'angle des rues Seconde et Washington.
La maison en bois et à étage, No 70 de la rue Bagatelle, entre les rues St Jean-Baptiste et Religieuses.
Du consentement, pour payer une hypothèque—vente sans limite—Le magasin en briques et à trois étages, No 20 de la rue Natchez, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas.
L'agréable maison basse et à mansarde, No 164 de la rue des Ursulines, entre les rues Remparts et St-Claude. La grande maison à deux corps de logis, No 173 de la rue Marais, entre les rues Dumaine et Ste-Anne. La maison basse en bois et la maison en briques et à étage, No 275 de la rue St Claude près l'Eglise St-Augustin, entre le Chemin du Bayou et la rue des Ursulines. Six maisons en bois formant le coin N. O. des rues Claiborne et Dumaine.
La maison en bois et à étage, avec jardin, No 386 de la rue Prytania, dans un des plus charmants quartiers du Quatrième District. Le magasin et maison en briques et à quatre étages, No 242 de la rue Royale, entre les rues Ursulines et St-Philippe.
Jeudi 24 février—Pour la succession de feu L. F. Généres, l'habitation sucrière "Bohemia" en état d'être exploitée, située à 49 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve, dans la paroisse Plaquemines.
Les habitations sucrières "Victoria" et "Vega" au complet, situées dans la belle section du Teche, paroisse Ste-Marie, près les villes de Pattersonville et à 8 milles de la ville de Brashear. Vente à de longs termes et à des conditions faciles.
Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.

L'INFLATION.
FERNANDEZ & VILLA croient à l'inflation mais leurs cigares Legal Tenders sont préférés aux Golden Eagles. 5 déc—

GRANDE EXHIBITION
44 ...... RUE ST-CHARLES 44
Vente d'arbres, arbrisseaux et arbustes tant fruitiers, forestiers que d'agrément.
Ce qu'il y a de plus remarquable, provenant des cultures versaillaises.
Parmi les nombreuses collections exposées l'amateur trouvera un grand choix de roses les plus nouvelles et les plus riches variétés cultivées jusqu'à ce jour, toutes en sujets greffés sur tige et nains.
Une grande quantité d'arbres fruitiers à fruit énorme et d'un goût exquis avec échantillon en fruits naturels, parmi lesquels se trouvent des poires de 5 à 6 livres pièce. On recommande particulièrement les Groseilliers et Framboisiers de l'Olsans à très gros fruit produisant toute la bonne saison; l'Asperge du Caucase bonne à manger trois mois après la plantation.
Aussi des oignons et graines de fleurs de toute espèce importés par
J. B. MARTIN, Membre et représentant de la Société.
28 janv—1m DMarJ

HÉBERT & CIE.,
(MAISON FONDEE EN 1835.)
59 ...... RUE DE CHARTRES 59
(COIN BIENVILLE.)
LIBRAIRIE FRANÇAISE,
Articles pour Bureaux.
Abonnements à tous les Journaux
DE MODES, DE SCIENCES, &C., &C.
L'Illustration, le Monde Illustré, Livres et articles pour Ecoles,
CARTES A JOUER, DOMINOS, DAMIERS, LOTOS, BOSTONS.
40,000 Rouleaux de Papiers Peints,
A VENDRE A UN RABAIS CONSIDERABLE.
CABINET DE LECTURE.
25 déc—2m MJD

FINE COGNAC. WINES, OLIVE OIL,
SEIGNOURET FRERES — TRADE F.S MARK — BORDEAUX
COGNAC — HUILE
FINE CHAMPAGNE, — D'OLIVE VIERGE,
Châteaux Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St-Julien, Fleirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Sommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERGIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers —Atlanta, Schmidt & Ziegler, —Smith Bros & Co—E. J. Hart & Co.—Clark & Meader, —Ernest C. Villeré,—Thos. B. Hardy & Co.
24 oct—1an

J. MANDIN & CIE.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - - Nouvelle-Orléans,
— SEULS AGENTS DU —
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un montant et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de P. Salla Fils. Chateau de France de P. Bruyère. Graves d'Ambarès, Duclos Frères, &c., &c.
23 déc—1an

A. W. MOFFETT,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
ON TROUVERA CONSTAMMENT CHEZ LUI:
BOIS DE CHENE, FRENE, HICKORY, PEUPLIER, NOYER, CEDRE, PIN JAUNE ET PIN BLANC, CYPRES; PLANCHES A PLANCHERS ET A PLAFONDS, PLANCHES A ETAGERES, LATTES, BARDEAUX EN CYPRE; PORTES, CHASSIS, JALOUSIES. LA MAISON SE CHARGE DE SCIER, SUR COMMANDE: JANTES, FLECHES DE CHARRETTES, &c.
Chantier et Moulin, sur la Levée, au pied de la rue Crossman, à un îlet au-dessous de la rue du Canal.
26 déc—3m.D.M.J.

H. J. RIVET, PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE E. MONTEUSE & CO.
... CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MEDICAMENTS PATENTES, Anglais et Américains, Français, EAUX MINERALES naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec la SODA WATER glacée, aussi EAUX DE VICHY et de SELTZ glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS de A. PEYCHAUD.
68 RUE DE CHARTRES, COIN BIENVILLE, NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
1mai—1an

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à plancher, à plafonner, à étagères, à abriter, en noyer, en acajou et en peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres, sur commande.
Les ordres sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans. Boîte 936 du Bureau de Poste.
11 nov—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en ce aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence locale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison.
11 sept—1an

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 28 JANV. — CLASSE No 23.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
47	28	54	42	48	5	7	57	4	70	69	—	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature. Ce 28 Janv. 1876

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

Méfiez-vous des autres Loteries.

AU PUBLIC.
Chaussures! Chaussures!
Grands sacrifices
LE magasin de P. CASAUBIEILH, coin Dumaine et Dauphine, sera transporté, le 1er Février, encoignure Royale et Ste. Anne.
P. Casaubieilh profite de cette occasion pour annoncer à ses amis et au public en général qu'il offre en vente tout son stock au-dessous du prix coûtant afin de faire place aux grandes consignations qui doivent arriver pour l'ouverture de son nouveau magasin.
15 jan—1m

BLACKMAR & FINNEY
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
PIANOS ORGANS & MUSIC

Avis Important.
A. BONNET
65......RUE ROYALE......65
FAIT savoir à ses clients et au public, que pour cause de changement d'affaire il vendra tout son stock de BIJOUTERIE au-dessous du prix coûtant.
Les montures de diamants et les réparations de bijoux et de montres seront faites à prix réduit. Il entend remercier ses clients en leur offrant à chacun un bargain.
14 déc—1m

Bal des Garçons Restaurateurs.
LA barre et le vestiaire pour le bal anniversaire que doivent donner les Garçons Restaurateurs, le 19 février, seront vendus au plus offrant. Des soumissions cachetées seront reçues dans ce but, jusqu'au 10 février, au café de M. Léon Martin, au coin des rues Conti et Bourbon.
13janv au 10 fév—PP.

CARBONICO-PHOSPHATED COD LIVER OIL
U.S. PATENT
L'ACIDE CARBONIQUE
dissout le phosphate de chaux, conserve à l'huile sa PURETÉ ... la rend plus AGREABLE et plus DIGESTIBLE.
C'est la SEULE huile phosphatée qui ... de sa supériorité est protégée par un brevet d'invention. ... AUTRES ... SIMPLES MIXTURES ...
A vendre par toutes les droguistes. Renseignements ... Dépôt 103 Chartres ...
Toute imitation du nom ... poursuivie.

LA FASHION.
SI vous voulez être fashionable, fumez les cigares de Fernandez & Villa, dits Comme il faut.
5 déc—

A louer.
LE magnifique magasin Nos 44, 46, 48 rue Poeyfarre, formant l'encoignure du "Nashville Alley", antérieurement occupé par MM. Briggs, Payne & Co.
S'adresser à A. ROCHEREAU & CO., 4 & 16 rue St-Louis.
27janv—6t

A Louer.
A très bas prix, une maison haute située au No 59 de la rue Esplanade, entre les rues Chartres et Royale. S'adresser au No 30 de la rue Bourbon.
25janv—3t

Café à vendre à l'amiable.
LE "TEXAS EXCHANGE" situé rue Decatur encoignure Maison, en face du marché français.
Le bail du dit café sera donné à prix réduit à un bon locataire. Pour les conditions s'adresser à Jean Doura, au café.
26janv—3t

Grocerie à vendre.
GROCERIES
Une GROCERIE bien achalandée, faisant de bonnes affaires, et située dans un des meilleurs quartiers du 2d District. S'adresser à
J. MANDIN & CO., 57 Decatur.
29janv—1m